

Du choix des livres dans les écoles du Nord-Ouest

— o —

Dans une correspondance intitulée « Les livres en usage dans les écoles de l'Ouest », et publiée dans l'*Événement* du 27 avril dernier, M. L.-E.-O. Payme citait un passage de l'un de nos écrits sur la Question scolaire de l'Ouest, où il estimait que nous donnions à entendre que les autorités des Territoires ont pris soin jusqu'à présent de « n'imposer aucun livre de classe ou de bibliothèque où se trouverait une seule ligne hostile à l'église catholique. »

Nous n'avons certainement pas eu l'intention de rendre à l'administration protestante des Territoires un témoignage aussi étendu sur la parfaite orthodoxie des livres imposés dans les écoles du Nord-Ouest. Toutefois, nous voulions en effet laisser entendre que ce choix des livres avait été jusqu'ici satisfaisant pour les catholiques, nous appuyant, pour faire cette supposition, sur ce que nous n'avons pas eu connaissance qu'aucune protestation se soit élevée jusqu'aujourd'hui contre les livres de classe ou de bibliothèque mis entre les mains des écoliers de l'Ouest.

Mais nous ne pouvons plus faire une supposition de ce genre, après avoir lu, dans la saisissante correspondance que M. Bourassa a publiée dans la *Patrie* du 27 avril, la phrase que voici :

« Si vous vous donnez la peine de consulter la liste des rares livres français autorisés, vous y trouverez des auteurs à l'index et un choix assez étrange au double point de vue de la morale et de la formation littéraire. »

Du reste, il n'y a rien là de surprenant. Avec la meilleure foi du monde, des protestants ne sauraient choisir des livres convenables de tout point pour des enfants catholiques. Et rien ne nous garantit qu'ils auraient toujours « la meilleure foi du monde. »

Cette correspondance de M. Bourassa, à laquelle aucune réponse sérieuse n'a encore été faite, à la date où nous écrivons (3 mai), a paru dans la *Patrie* du 27 avril, et dans l'*Événement* du 29 avril. Nous en conseillons instamment la lecture